PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 26 JUIN 2008

L'an deux mille huit,

le vingt six juin,

Les personnes présentes se sont réunies en une assemblée générale. Sont ainsi présents :

Valérie Jacq, Patricia Claude, Christine Claude, Christelle Chauveroche, Magali Dupont, Sandrine Darthoit, Gilles Loïs, Cécile Loïs, Isabelle Eiffren, Céline Auger.

M. Gilles Loïs énonce les points inscrits à l'ordre du jour:

- Rapport moral de la saison 2007/2008
- Rapport financier 2007/2008
- Election des membres du bureau
- Projet saison 2008/2009
- Questions diverses

1. Rapport moral

L'association « Au Tour des Arts » a augmenté ses effectifs de 30% cette année. Pour sa deuxième année d'activité, l'école de danse compte 96 adhérents dont un tiers de Montry, un quart de Condé-Sainte-Libiaire et le restant venant essentiellement des communes du pays Créçois.

Nous avons pu ouvrir de nouveaux cours, notamment le cours de classique adultes.

Le 25 novembre 2007, nous avons organisé un stage de danse avec des professeurs invités. Plusieurs disciplines y étaient présentées : hip-hop, claquettes, contemporain et danse orientale. Ce stage a réuni une cinquantaine de participants de l'école de danse et de l'extérieur.

Nous avons présenté le 7 juin dernier le spectacle de l'école de danse « 1, 2, 3, couleurs » à la salle Ponthieu de Montry. Les deux représentations ont réuni plus de 400 spectateurs. Tout s'est bien déroulé, les retours sont positifs. La vente des places a servi à couvrir les frais engendrés par le spectacle.

Nous avons organisé deux semaines de portes ouvertes dans tous les cours de danse durant la saison 2007/2008.

Nous avons mis en ligne le site internet de l'association : www.autourdesarts.fr au début de l'année 2008. On peut y retrouver des informations sur la vie de l'association, événements, tarifs, horaires,...

Nous avons proposé à nos adhérents deux sorties au théâtre du Luxembourg de Meaux avec des tarifs réduits pour assister à deux spectacles de danse.

2. Rapport financier

Il est présenté aux participants à l'assemblée générale le bilan financier pour la saison 2007/2008.

A la date de l'assemblée générale, les comptes sont bénéficiaires mais il reste à venir des charges et salaires ainsi que les frais de Sacem et les frais de retirages des photos du spectacle.

A la rentrée de septembre 2007, nous avons acheté des barres de danse d'une valeur de 1047,10 euros afin d'améliorer les conditions d'enseignement dans les cours. Une partie a été payée grâce aux bénéfices du spectacle de mai 2007 et l'autre partie sur le budget 2007/2008.

Nous avons dû acheter une machine à coudre d'une valeur de 449,50 euros pour la confection des costumes du spectacle 2008.

Le restant du budget 2007/2008 a servi essentiellement à payer le professeur permanent Cécile Loïs ainsi que les professeurs invités au stage d'automne, et à financer le spectacle de juin 2008.

3. Election des membres du bureau

M Gilles Loïs est réélu à l'unanimité à la fonction de président.

Mme Sandrine Darthoit est réélue à l'unanimité au poste de secrétaire-trésorière

4. Projets saison 2008/2009

Nous allons à nouveau participer aux forums des associations de Condé-Sainte-Libiaire, de Montry et de Crécy-la-Chapelle afin de promouvoir notre association et de réaliser les inscriptions des élèves.

Deux semaines de portes ouvertes seront prévues dans la saison.

Nous souhaitons organiser à nouveau un stage d'automne en invitant des professeurs de disciplines différentes. Des contacts ont été repris avec les professeurs qui étaient venus l'an passé et nous recherchons un professeur de danse de caractère. Ce stage se déroulera probablement sur deux jours.

En fonction de la programmation des théâtres de la région, nous proposerons à nouveau des sorties pour assister à des spectacles de danse.

Nous cherchons à louer un théâtre pour les représentations de notre prochain spectacle de fin d'année. Nous avons déjà pris contact avec la ferme de Corsange de Bailly-Romainvilliers. Cette location devrait engendrer une dépense de 2000 euros sur le budget 2008/2009. Nous avons écrit à d'autres théâtres de la région afin d'obtenir d'autres devis, sans réponse à ce jour.

Nous souhaitons mettre en place un examen de fin d'année pour l'ensemble des élèves vers les mois de janvier-février, sur le principe des examens de conservatoire, avec un jury de professeurs qualifiés. Les élèves se verront remettre un diplôme reconnaissant le niveau atteint.

Nous souhaiterions implanter des cours d'éveil à Montry le samedi matin. La salle polyvalente de l'ancienne école Desnos pourrait convenir pour un éveil corporel et musical pour les tout-petits (4-5 ans). Il nous semble important que l'association soit présente sur Montry.

5. Questions diverses :

Le règlement intérieur est modifié pour prendre en compte un article en référence au droit donné aux membres de l'association d'accéder et de modifier les informations les concernant, conservées par l'association pour sa gestion administrative.

Il nous est demandé si le cours de Classique qui ne compte que 3 participantes continuera l'année prochaine.

Notre réponse est positive. A partir du moment où, sur l'ensemble des activités, l'association est viable, nous continuerons à assurer l'ensemble des cours même si les effectifs sont réduits. C'est dans le principe même du fonctionnement associatif.

Mme Patricia Claude aimerait que nous organisions une sortie à l'Opéra de Paris.

Nous sommes tout à fait d'accord pour organiser une telle sortie à condition que le nombre de participants couvre l'ensemble des frais (location d'un bus, achat des places de spectacles en tarif de groupe...). Nous allons prendre contact avec « Marne et Morin » pour avoir un devis pour le bus.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour l'assemblée générale se sépare à 22h20.

Signature des membres du bureau.

Le Président

Le Secrétaire-trésorier